

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 avril 2014

CRÉATION DE SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE À OPÉRATION UNIQUE - (N° 1885)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 11

présenté par
M. Binet

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 12, substituer au mot :

« siège »

le mot :

« sièges ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination grammaticale.